

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – INTERNET

Version du 14/09/2021

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services de suivants :

- Création d'une page formulaire dédiée
- Création d'un QR code
- Affichage des patients
- Envoi des mails résultats
- Mise en ligne sur le portail SI-DEP

tels que proposés par le Prestataire aux clients professionnels (« Les Clients ou le Client ») sur le site francetest.fr

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet <https://francetest.fr>. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site francetest.fr et prévaudront sur toute autre document.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne du site francetest.fr

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

Société FRANCE TEST

Capital social de 100 euros

Immatriculé au RCS de Strasbourg sous le numéro 88091760400014

6 Boulevard de la Marne

mail : contact@francetest.fr

téléphone : 0769774032

Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.

ARTICLE 2 - Prix

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site francetest.fr, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire.

Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site francetest.fr

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le Prestataire se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

Les prix ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

ARTICLE 3 – Commandes

Il appartient au Client de sélectionner sur le site francetest.fr les Services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Le Client appuie sur le bouton de mise en ligne des formulaires patients, lançant ainsi l'envoi des patients dont le résultat a été confirmé sur le portail SI-DEP.

Il sera alors facturé pour chaque formulaire mis en ligne..

La vente ne sera considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toute commande passée sur le site <https://francetest.fr> constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Le prix est payé par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- paiement par carte bancaire

Le prix est payable selon les conditions et l'échéancier suivants :

Tous les 30 jours.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà des délais ci-dessus fixés, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux légal applicable au montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client.

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole défini par le prestataire de paiement agréé intervenant pour les transactions bancaires réalisées sur le site <https://francetest.fr>.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Prestataire.

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

ARTICLE 5 - Fourniture des Prestations

Les Services commandés par le Client seront fournis selon les modalités suivantes :

Service de remplissage des données patients et écriture des résultats pour le responsable des tests sur le portail SI-DEP.

Lesdits Services seront fournis dans un délai maximum de 1 jour à compter de la validation définitive de la commande du Client, dans les conditions prévues aux présentes CGV à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le site <https://francetest.fr> .

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais ci-dessus précisés.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts y étant liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire ultérieure.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de 3 jours à compter de la fourniture des Services pour émettre des réclamations par Par mail à l'adresse contact@francetest.fr, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non respect de ces formalités et délais par le Client.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais les Services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

ARTICLE 6 - Droit de rétractation

Compte tenu de la nature des Services fournis, les commandes passées par le Client ne bénéficient pas du droit de rétractation.

Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes CGV.

ARTICLE 7 - Responsabilité du Prestataire - Garanties

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services. Client devra informer le Prestataire, par écrit (mail ou courrier), de l'existence des vices ou défauts de conformité.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 3 jours jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Ce remboursement pourra être fait par virement ou chèque bancaire.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client.

Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site francetest.fr du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

ARTICLE 8 - Données personnelles

Le Prestataire et le Client s'engage à se conformer à toute loi et règlement en vigueur en lien avec la protection des données à caractère personnel, et notamment au Règlement UE n°2016-679 dit RGPD, ainsi qu'à la Loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés ».

1. Cas dans lesquels le Prestataire agit en tant que Responsable de traitement

Le Prestataire est responsable de traitement au titre des finalités suivantes :

- **Gestion de la relation Client** (facturation, gestion de la relation commerciale, maintenance des services, etc.). Les données collectées et traitées par Le Prestataire pour ce traitement sont les données d'identification (nom, prénom, adresse électronique, téléphone, etc.), les données de facturation, et les données de connexion du Client.
- Dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, notamment identification, et à des fins d'amélioration de la qualité et de la performance des services, le Prestataire traite les données du Client et des Utilisateurs, notamment les données d'identification (nom, prénom, adresse électronique, identifiants, etc.), et les données de connexion, à des fins de gestion technique du logiciel, et notamment de maintenance correctrice. Ce traitement permet au Prestataire d'offrir également au Client et Utilisateurs une assistance et des conseils personnalisés afin d'optimiser leur utilisation des Services et du logiciel associé.

Pour les traitements précités, les données à caractère personnel sont conservées le temps strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale et plus précisément, trois (3) ans à compter de la fin de la relation commerciale, sauf accord pour une durée plus longue. Les données de prospects non clients sont conservées trois (3) ans à compter de leur collecte ou du dernier contact émanant du prospect, sauf accord pour une durée plus longue. Cependant, toutes données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale ou

règlementaire, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage, et être conservées à cette fin conformément aux dispositions en vigueur

Les données personnelles énoncées au présent paragraphe sont destinées aux seuls services internes du Prestataire.

En application du RGPD, le Client et les Utilisateurs sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données à caractère personnel le concernant, et le cas échéant, d'un droit à la portabilité de ses données le concernant. Il peut également définir des directives sur ses données après sa mort.

À cet effet, ils doivent contacter, par courrier le DPO de la Société FranceTest à l'adresse suivante : 6 boulevard de la Marne 67000 Strasbourg.

Enfin, conformément à la Loi, le Client dispose du droit légal d'introduire toute réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en l'occurrence la CNIL.

2. Cas dans lesquels le Prestataire agit en tant que sous-traitant

Dans le cadre du Contrat, le Prestataire peut être amené, pour le compte du Client responsable du traitement, à accéder, transporter ou stocker des données à caractère personnel fournies par le Client, en tant que sous-traitant.

Ces données concernent les données des patients du Client, et notamment les catégories suivantes : données d'identification (nom, prénom, adresses postales), données de santé (symptômes, résultat test covid 19), NIR.

La finalité du traitement est l'utilisation du logiciel FranceTest par les Clients du Prestataire et plus particulièrement la mise en ligne des formulaires patients, et l'envoi des résultats sur le portail SI-DEP.

Dans cette situation, le Prestataire s'engage :

- à ne traiter les données à caractère personnel que sur instruction documentée du CLIENT, notamment conformément au Contrat ;
- à n'effectuer aucun transfert des données à caractère personnel vers un pays tiers à l'Union Européenne, ou le cas échéant à en informer le Client et à prendre toutes mesures prescrites par les lois et règlements en vigueur, notamment par le RGPD, afin de s'assurer que ce transfert présente les garanties appropriées ;
- à veiller à ce que ses personnels autorisés à traiter les données à caractère personnel s'engagent à respecter la confidentialité et ne traitent les données à caractère personnel que sur instruction du Client;
- à mettre en oeuvre un niveau de sécurité élevé pour le site FranceTest afin d'assurer la sécurité des données hébergées du Client, leur conservation et intégrité et afin d'empêcher toute utilisation détournée, malveillante ou frauduleuse. Le Prestataire a notamment recours à un hébergeur agréé HDS pour l'hébergement des données de santé. Il appartient au Client, d'apprécier le caractère plus ou moins sensible des données que le Prestataire traite pour son compte, et, de solliciter le Prestataire, le cas échéant, pour la mise en place d'un niveau de sécurisation supérieur, sous réserve d'accord des Parties sur les modalités, notamment financières de cette mise en place. En cas d'atteinte aux données à caractère personnel du Client traitées par le Prestataire, le Prestataire s'engage à en informer le Client dans les meilleurs délais à compter de la connaissance de cette atteinte, en décrivant dans la mesure du possible les modalités techniques de l'atteinte constatée.
- à supprimer ou renvoyer au Client, selon le choix de ce dernier, toutes données à caractère personnel qui seraient en sa possession au terme des traitements définis au présent paragraphe;
- à mettre à la disposition du Client toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues au présent article et pour permettre la réalisation d'audits. Les parties conviennent que ces audits seront effectués par un auditeur indépendant qui devra être validé par le Prestataire, et qui signera un engagement de confidentialité. L'audit est aux frais du Client. Préalablement aux opérations d'audit, le Client indiquera l'objet spécifique de

l'audit et les types d'information auxquelles l'auditeur devra accéder, qui devront seulement concerner les obligations prévues au présent article, à l'exclusion de tout autre domaine. Le Prestataire s'engage à collaborer de bonne foi avec l'auditeur indépendant pour la réalisation des opérations d'audit. Les opérations d'audit ne sauraient perturber l'activité du Prestataire ou l'exécution du présent Contrat. Un exemplaire intégral du rapport d'audit rédigé par l'auditeur sera remis au Prestataire en même temps qu'au Client, à défaut un tel rapport ne lui sera pas opposable. La faculté d'audit est ouverte au Client une (1) fois par an, et dans la limite d'une charge de deux (2) jours/homme mis à disposition par le Prestataire, aux frais du Client.

- De manière générale, le Client autorise le Prestataire à faire appel à d'autres sous-traitants, pour les seuls besoins de la bonne exécution du présent Contrat, à condition qu'ils s'engagent par écrit à respecter les termes du présent Contrat, qu'ils soient établis au sein de l'Union Européenne ou, étant en dehors de l'Union Européenne, soient établis dans un pays adéquat ou présentent des garanties appropriées au sens de la réglementation et notamment du RGPD. Ces sous-traitants sont les suivants :
 - o Amazon Web Services, hébergeur agréé HDS pour l'hébergement des données de santé des patients testés
 - o La Société IONOS, hébergeur pour les données relatives au Client
 - o La Société de paiement Stripe

3. Déclarations et engagements du Client afférents aux traitements pour lesquels il est responsable de traitement

Pour les données personnelles pour lesquels le Client est seul responsable de traitement au sens du RGPD, traitées par le Prestataire pour le compte du Client dans le cadre de l'exécution du Contrat, le Client est seul responsable de l'usage qu'il fait desdites données personnelles. En tant que responsable de traitement, il doit notamment (i) respecter le RGPD et toute réglementation applicable à la protection des données personnelles, (ii) effectuer éventuellement si la réglementation l'exige, toutes formalités nécessaires lui incombant à ce titre (registres, analyse d'impact, démarches CNIL / autorités de contrôle, déclarations légales auprès de ses partenaires sociaux, etc.), (iii) respecter les principes de licéité, loyauté et transparence des traitements, la minimisation des données, et les droits des personnes physiques concernées (iv) informer de leurs droits et garantis, tel qu'exigé par la réglementation, les Utilisateurs.

Le Client peut notifier au Prestataire par voie électronique et sans avoir à motiver sa demande, d'effacer les données personnelles relatives à un ou plusieurs de ses Utilisateurs. En ce cas, le Prestataire efface ces données dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les 30 (trente) jours la réception du courrier électronique du Client, à l'exception des données « permettant d'identifier toute personne ayant contribué à la création d'un contenu mis en ligne » qui sont conservées en application, selon les modalités et délais, de l'article 6 de la Loi n°2004-575 du 21 Juin 2004 dite LCEN pour les intermédiaires techniques et notamment hébergeurs.

ARTICLE 9 - Propriété intellectuelle

Le contenu du site <https://francetest.fr> est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 10 - Droit applicable - Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.
Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 - Litiges

Pour toute réclamation merci de contacter le service clientèle à l'adresse postale ou mail du Prestataire indiquée à l'ARTICLE 1 des présentes CGV.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

En l'espèce, le médiateur désigné est

Médiation Solution

222, chemin de la bergerie 01800 SAINT JEAN DE NIOST

<https://sasmediationsolution-conso.fr/>

E-mail : +33 04 82 53 93 06.

Le Client est également informé qu'il peut, également recourir à la plateforme de Règlement en Ligne des Litige (RLL) : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show>

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le vendeur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.